

# «La Suisse est riche d'expressions culturelles venues d'ailleurs»

**RAPPORT** • *Il y a un an, Berne ratifiait la Convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle. Des experts ont mis au point une feuille de route.*

PROPOS RECUEILLIS PAR

**CAROLE VANN**

Devrions-nous être préservés contre la culture estampillée Hollywood, Mac Donald ou Coca Cola? En ratifiant, il y a un an, la Convention de l'UNESCO sur la diversité des expressions culturelles, le Conseil fédéral s'est engagé à protéger la richesse des savoirs et des créations qui bouillonnent en Suisse. Mais comment identifier les menaces qui guettent? Soixante experts du cinéma, de la danse, du théâtre, de la littérature, de la musique, mais aussi des journalistes et des enseignants ont planché sur une feuille de route.

Le résultat de ce travail, un rapport<sup>1</sup> de 75 pages, a été présenté vendredi dernier à Berne. Vice président de la Commission suisse pour l'UNESCO et de la Coalition suisse pour la diversité culturelle, Diego Gradis explique pourquoi il est capital et urgent de lutter contre la marchandisation et le bradage de nos savoirs et de nos expressions culturelles. Interview.

**Des vachers parlant romanche ou chantant des yodles dans des alpages. Est-ce cette culture qu'il s'agit de sauver en Suisse?**

**Diego Gradis:** La tradition populaire est un des thèmes, mais pas le seul. La Suisse est aussi riche d'expressions culturelles venues d'ailleurs. Mais il faut surtout assurer la création en

Suisse d'un espace de vie, de diffusion prolongée par une vraie possibilité d'aller au-delà de nos frontières.

**Pourquoi ce rapport?**

Une fois la Convention de l'UNESCO ratifiée il y a un an, restait à la mettre en œuvre. Comment faire? Une question qui se pose toujours pour la Suisse comme pour beaucoup d'autres pays. La Convention prévoit que la société civile joue un rôle fondamental dans cette étape. Les professionnels de la culture en Suisse ont alors pris l'affaire en main et élaboré des dizaines de propositions dans différents domaines sur ce que devrait être la politique suisse pour la diversité des expressions culturelles.

**A qui s'adresse le document?**

Tout d'abord aux professionnels eux-mêmes, les danseurs, musiciens, acteurs, réalisateurs, écrivains, mais aussi les médias et les ONG de la coopération internationale qui doivent l'empêcher pour sensibiliser les milieux politiques: en faire leur arme de bataille. Ce rapport s'adresse ensuite aux administrations, fédérales et cantonales – communication, économie, coopération, éducation, culture, etc. – qui devront décider et actionner cette politique.

Ce document est un instrument pratique, un catalogue de

propositions qui appelle l'ouverture d'un dialogue, une clé pour entrer dans la discussion politique. Il constitue une étape intermédiaire et non une fin en soi. Il n'était pas possible d'arriver et de demander la simple application de la Convention de l'UNESCO. Il fallait un vademecum et une démonstration que la mise en œuvre de la Convention en Suisse est nécessaire et possible. C'est aujourd'hui chose faite.

**Quel changement apporte la convention de l'UNESCO?**

Au risque de paraître provocateur, je dirai qu'avec la Convention de l'UNESCO, la culture a trouvé ses lettres de noblesse: elle est aujourd'hui reconnue comme un pan de l'économie mondiale. Exemple en Suisse: à eux seuls, les arts génèrent plus d'emploi que l'industrie horlogère. La Convention, considère aussi la culture comme un article de commerce. Elle reconnaît en même temps la double nature des biens et des services culturels: ils trouvent leur place sur l'étagère du commerce, mais y occupent une place à part, parce que à la différence des autres biens marchands, ils sont essentiellement porteurs de valeurs, de sens et d'identité.

**Les produits culturels participent aussi à une course à la**

**consommation. Comment en sortir?**

Pourquoi s'en sortir? Ce qui est surtout urgent, c'est de réajuster l'offre pour que ce marché puisse être alimenté par des produits plus diversifiés que ceux actuellement disponibles: des produits suisses, mais aussi des produits venus d'ailleurs. Consommer de la culture est une condition sine qua non de sa survie et de son enrichissement. La Convention de l'UNESCO cherche à accroître le marché des biens et des services culturels par une offre plus diversifiée qui, à son tour, viendra stimuler la demande.

**La révolution numérique, menace ou avantage pour la diversité culturelle?**

Pour le moment, elle est incontrôlée et elle risque de l'être encore plus si, dans le cadre des négociations commerciales, certains arrivent à ce que la transmission de produits de la culture par internet – film, littérature, musique, art, etc. – soit assimilée à un secteur du commerce comme un autre, sans restrictions favorable à la diversité culturelle. Les Etats-Unis, par exemple, mènent une lutte sans merci pour libéraliser ce secteur de la transmission des expressions culturelles. C'est, vraiment, un défi terrible. INFOSUD

<sup>1</sup> www.diversiteculturelle.ch

## «La culture ne doit pas servir de monnaie d'échange»

La Convention de l'UNESCO vise, avec plus ou moins de succès pour le moment, à ce que, dans les négociations commerciales, la culture ne soit pas une monnaie d'échange pour d'autres produits marchands.

La Convention a le souci aussi d'encadrer la diffusion et la distribution des biens et des services culturels, et pas seulement leur création ou leur production. Cela, afin de freiner cette frénésie de libre circulation

qui porte préjudice aux expressions culturelles de régions moins favorisées. Les coalitions nationales pour la diversité culturelle ([www.coalitionsuisse.ch](http://www.coalitionsuisse.ch)) sont arc-boutées contre ce risque. Elles agissent auprès des Etats pour que la culture ne soit pas un objet d'arbitrage dans les échanges commerciaux: «Ton film contre mes jeans ou mon blé ou mes pièces détachées.»

Le défi était un peu plus facilement gérable dans le cadre des négociations multi-

latérales notamment à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Avec l'explosion actuelle des négociations et des accords commerciaux bilatéraux, cette lutte est beaucoup plus complexe.

Arrivera-t-on à mobiliser autant d'énergies pour sauvegarder la diversité culturelle qu'on en a trouvé pour la diversité biologique? L'enjeu pour l'harmonie planétaire est considérable.